

RACHEL, L'AUTISME A L'EPREUVE DE LA JUSTICE,
SUR LA CHAINE PUBLIC SENAT.

PAR J-C MALEVAL ET M. GROLLIER.

Il s'agit d'un documentaire qui se termine sur l'information selon laquelle « une centaine d'enfants autistes seraient victimes d'informations préoccupantes et de signalements chaque année en France ». Les psychanalystes que nous sommes considèrent cette assertion tout à fait plausible. Pourquoi ? Pas seulement parce que nous avons eu quelquefois l'occasion d'en faire le constat ; mais aussi parce que les points d'appel en maltraitance dont disposent les professionnels peuvent parfois faire confusion avec des signes d'autisme sévère, voire de psychose, ou de déficience intellectuelle.

Dès lors, il est possible que le retrait des enfants de Rachel soit une mesure abusive et qu'elle ait été par quatre fois victime d'une erreur judiciaire. Cependant, il est difficile de se faire une opinion au seul visionnage du documentaire qui repose sur une conception résolument partielle de l'information. Seul le point de vue de Rachel et celui de son avocate sont exposés. Quels sont les arguments qui ont conduit la justice à rejeter répétitivement sa demande de récupérer ses enfants ? Nous n'en savons rien.

Qui plus est, dans ce documentaire la psychanalyse est traitée de la même manière que la justice française : censure du point de vue de l'une comme de l'autre. On y laisse les porte-paroles d'Autisme France enseigner la psychanalyse, leur conception diabolisée de celle-ci, sans qu'aucun contradicteur ne soit convoqué. Il est peu de domaines dans lesquels une information sans débat soit ainsi systématiquement délivrée depuis quelques années avec l'appui des autorités sanitaires françaises. Le documentaire insiste par exemple sur la fameuse « mère crocodile » imputée à Lacan. Rappelons que celui-ci n'utilise ce terme qu'une seule fois dans son enseignement, à des fins de simplification didactique, pour mettre en image le complexe d'Œdipe, en rapportant la fonction paternelle à un rouleau de pierre qui empêche cette bouche de se refermer. Il ne traite à cet égard en aucune manière de l'autisme, sur l'étiologie duquel il ne s'est jamais prononcé. Qui pour dire que la mère frigidaire est une expression introduite par Kanner – qui n'était pas psychanalyste ? Qui rappelle que depuis 1980 il est des psychanalystes pour considérer que l'autisme n'est pas une psychose ? et que cette

thèse de R. et R. Lefort est aujourd'hui largement partagée ? Que Bettelheim, toujours invoqué quant à la culpabilisation des parents, pouvait aussi bien écrire dans « La forteresse vide » : « ce n'est pas l'attitude maternelle qui produit l'autisme, mais la réaction spontanée de l'enfant à cette attitude », ajoutant ce serait « commettre une lourde erreur que de prétendre qu'un parent désire créer, chez son enfant, une chose comme l'autisme ». Il est vrai qu'il y affirme aussi exactement le contraire. Sur ce point, avec Bettelheim, chacun peut trouver ce qu'il cherche. Qui rappelle que Bettelheim n'avait pas suivi une formation psychanalytique et qu'il s'agissait d'un éducateur orienté par sa conception de la psychanalyse ? Bettelheim n'était pas psychanalyste. M. Malher et F. Tustin l'étaient. Elles sont deux des principales théoriciennes de l'approche psychanalytique de l'autisme. La première prône comme traitement de l'autisme la mise en place d'un « principe maternant », de sorte que dans sa pratique la mère et le psychanalyste sont associés dans le travail avec l'enfant. Nous sommes aux antipodes d'une culpabilisation des mères. Frances Tustin, psychanalyste britannique, formée à la prestigieuse *Tavistock Clinic* de Londres, publie entre 1972 et 1990 quatre ouvrages qui ont formé pour une grande part l'approche psychanalytique de l'autisme. Kanner, écrit-elle en 1986, a lancé une mode bien regrettable en caractérisant les mères d'autistes comme « froides et intellectuelles ». « Je ne souscris pas à ce point de vue. [...] Je suis convaincue qu'il y a quelque chose dans la nature de l'enfant qui le prédispose à l'autisme ». Que les causes de l'autisme ne soient pas aujourd'hui connues, les psychanalystes, comme la plupart des professionnels, ne l'ignorent pas.

Pour qui voudrait s'informer de manière plus sérieuse et moins passionnelle sur la bienveillance et la maltraitance des autistes en France, nous conseillons vivement la lecture de deux articles du Dr Assouline parus dans Mediapart en 2015. Nous faisons nôtre sa conclusion : « Devant les erreurs de certains services, nous sommes accablés par leur ignorance et leurs moyens limités. Mais, depuis 2010, les calculs ou l'hébétude opportunistes de politiques et de décideurs d'un jour, qui empruntent les chemins carriéristes d'un cabinet ministériel à un autre petit centre de pouvoir, méritent la légitime colère de tous, car ils entretiennent les conditions délétères qui maltraitent durablement des personnes autistes de chair et d'os ». Les abus qu'elles subissent ne sont pas dus à l'influence de la psychanalyse. Bien au contraire, ils sont favorisés par une moindre prise en compte de ses valeurs : l'écoute, l'échange et l'appréhension de toute situation au cas par cas.